



Réseau des Tiers lieux Médoc
Travailler, se former et créer autrement

Cahier des charges valant Acte d'engagement
Coordination offre de formation

Cadre de la commande

La présente commande est passée selon les dispositions relatives aux marchés publics compte tenu de l'article L.2100-2 du Code de la commande publique.

Marché alloti en vertu des articles L. 2113-10 et L. 2113-11 et à bons de commande en vertu de l'article article 77 du code des marchés publics, sans minimum ni maximum.

Contexte général

Le réseau des tiers-lieux est une jeune structure qui a pour objet notamment :

- l'animation du réseau des tiers-lieux du Médoc,
- la représentation de ces derniers auprès d'instances collectives, publiques et privées,
- la valorisation des lieux et de leurs membres,
- l'animation d'une plateforme communautaire d'information, d'entraide et de formation,
- la mise en relation des membres pour contribuer à la pérennisation des lieux, à leur durabilité et à leur participation durable au développement économique, culturel et social de leur territoire, à l'échelle du Médoc.

L'association, en fonction de l'évolution de son activité pourra s'orienter vers une création de Scic notamment pour étendre et consolider les activités de promotion et de développement :

- des tiers-lieux en Médoc,
- des activités déployées dans les lieux pour et par les adhérents,
- les activités des adhérents de chaque lieu.

A son échelle et par ses actions, l'association œuvre pour le développement des concepts Travailler, se former et créer son activité autrement.

En 2019, le réseau Médoc Tiers-lieux a bénéficié du dispositif d'accompagnement Grande Échelle de la Coopérative régionale des tiers lieux intitulé "Accompagnement hybride (individuel et collectif) pour la mise en place d'une coopération économique et d'une offre de formation dans les tiers-lieu". cf Annexe du présent document Feuille de route

Objet de la commande

Le réseau recherche un ou des prestataire(s) pour la coordination, la commercialisation et la gestion des formations dans le réseau des tiers-lieux médocains. Acteur ressource qui fait le lien entre les utilisateurs du réseau, les partenaires et le territoire.

Compte tenu de l'état des connaissances sur le sujet de la formation dans les tiers-lieux et leur déploiement en réseau, par référence au travail effectué dans le cadre de la Grande Échelle, il nous est difficile de définir exactement la quantité de moyens à mettre en oeuvre et sur quelle durée.

Les prestations et missions d'accompagnement ici commandées ont donc valeur d'expérimentation.

Pour les mêmes raisons, nous ne sommes pas en mesure de définir le profil type du prestataire et avons donc choisi d'allotir ce marché afin de permettre à plusieurs prestataires de répondre à une partie des besoins ou à l'ensemble des besoins.

Il est donc possible de répondre

- à un seul lot, tout seul
- à plusieurs lots, tout seul
- à un seul lot en réponse groupée
- à tous les lots en réponse groupée.

Le travail en réseau étant un travail collectif, nous apprécierons un travail des prestataires en mode collectif.

Nous souhaitons également déployer par phases et engager les services du ou des prestataires sur la base de ces phases. Chaque phase devra donner lieu à un bilan assorti de recommandations pour conduire la phase suivante. Les bons de commande pourront être corrélés à ces phases.

MISSIONS et LOTS

> LOT 1 : Coordination formation

Gérer le catalogue et les offres de formation dans les tiers-lieux

Finaliser les parcours de formation

Commercialiser les offres de formations

Animer les équipes pédagogiques

Gérer les relations entre les formateurs

Développer un tissu de partenaires pour développer l'offre : organismes de formations, réseaux locaux...

Veille sur la formation

Participer régulièrement aux rencontres organisées par la Coopérative des tiers lieux en Nouvelle-Aquitaine
Etre relais des publications, événements, dispositifs d'accompagnements... sur la formation et l'incubation de projets.

En parallèle, le Réseau Médoc tiers-lieux propose un format Petite Vadrouille d'accompagnement des porteurs de projets de tiers-lieux ou de projets personnels et professionnels en Médoc. Les parcours d'accompagnement pourront s'appuyer sur les pairs dans le réseau.

Le prestataire devra sur ce volet :

- participer à la concertation du réseau sur ce déploiement
- être force de proposition pour valoriser les pairs dans cette logique d'incubation
- proposer des passerelles conseil d'administration pour la création en 2021 d'un incubateur en lien avec les compétences des utilisateurs des lieux et les besoins du territoire.

> LOT 2 : Coordination administrative

Pilotage administratif des offres de formations

Gestion courante (exécution du budget, comptabilité du programme)

Recueil, exploitation et restitution des données d'activités - Suivi des indicateurs

Assurer l'interface entre la tête de réseau et les lieux, les adhérents et les utilisateurs autour des besoins de formation

Gérer les relations entre les facilitateurs des tiers lieux, les personnes en formation et les Opca

Veiller au bon déploiement et à la bonne application de la stratégie du réseau autour de l'activité formation.

Interlocuteur relai entre le Conseil d'administration, les partenaires, les tiers lieux et les utilisateurs.

MOYENS

Le ou les prestataire(s) sera/seront force(s) de proposition.

Il(s) travaillera/ont en étroite collaboration et concertation avec le conseil d'administration.

Durée du marché, délais et notification

Le marché est conclu pour une durée maximale de 24 mois.

Le délai d'exécution sera indiqué dans chaque bon de commande émis.

L'accompagnement débute à la signature du présent document valant acte d'engagement et notification.

Éléments de réponse à fournir par le prestataire

LOT 1

Une proposition de programme de déploiement de l'offre de formation (méthodologie détaillée, objectifs, outillage, calendrier).

Si réponse uniquement au lot 1 : une proposition d'organisation du travail avec le titulaire du Lot 2.

Dans sa réponse, le prestataire fournira **un rétroplanning des phases proposées pour le travail à mettre en oeuvre.**

Merci d'intégrer avec votre proposition méthodologique :

- un temps de cadrage et de lancement de la prestation,
- un temps de restitution finale.

Des compétences traduites dans des références sur

- Connaissances sur le secteur de la formation et des tiers-lieux
- Environnement institutionnel
- Nouvelles organisations de travail
- Pilotage de projet
- Animation d'un groupe de travail
- Détection, identification de compétences

Un devis quantitatif estimatif - DQE qui présente le lancement de la commercialisation des offres de formations. Ce devis est estimatif et ne servira qu'à la sélection des offres. Document à remplir annexé.

Vous indiquerez également vos **prix unitaires dans le Bordeaux de prix unitaires** annexé, l'unité d'oeuvre forfaitaire étant le temps jour ou demi-journée (*cette unité nous permet de justifier aussi auprès de nos financeurs du temps consacré à la réalisation de nos programmes*).

LOT 2

Une proposition d'organisation du travail sur toute la durée de la prestation, présentation et déploiement des outils de gestion.

Si réponse uniquement au lot 2 : une proposition d'organisation du travail avec le titulaire du Lot 1.

Dans sa réponse, le prestataire fournira **un rétroplanning des phases proposées pour le travail à mettre en oeuvre.**

Merci d'intégrer avec votre proposition méthodologique :

- un temps de cadrage et de lancement de la prestation,
- un temps de restitution finale.

Des compétences traduites dans des références sur

- Culture juridique, économique, sociale, financière des tiers-lieux et de la formation
- Environnement institutionnel

- Nouvelles organisations de travail
- Gestion comptable et administrative associative
- Pilotage de projet

Un devis quantitatif estimatif - DQE qui présente la mise en oeuvre du pilotage administratif des offres de formation. Ce devis est estimatif et ne servira qu'à la sélection des offres. Document à remplir annexé.

Vous indiquerez également vos **prix unitaires dans le Bordereau de prix unitaires** annexé, l'unité d'oeuvre forfaitaire étant le temps jour ou demi-journée (*cette unité nous permet de justifier aussi auprès de nos financeurs du temps consacré à la réalisation de nos programmes*).

Modalités de prix et d'exécution

Pour chacun des lots.

Prix unitaires.

Règlements sur présentation de factures par bons de commande et sur la base des phases de déploiement du programme :

- 40% au début de la prestation,
- 40% en règlement intermédiaire,
- 20% au solde après acceptation de la prestation

Les déplacements devront être intégrés dans le prix forfaitaire.

Les livrables documentaires seront livrés sous licence Creative commons. Le choix de la licence sera définie d'un commun accord.

Le prestataire fournira un RIB.

Critères de sélection

Pour le lot 1

- 50% Méthodologie proposée pour répondre à la commande et compétences attestées par des références
- 20% Connaissance des tiers-lieux
- 30% Prix, évalué au mieux-disant

Pour le lot 2

- 50% Adéquation des outils et de la méthode de travail en réponse aux besoins
- 20% Connaissance des tiers-lieux
- 30% Prix, évalué au mieux-disant

Présentation du candidat

Candidature à (cocher la case) :

Lot 1	
Lot 2	
Lot 1 et 2	

Le candidat se présente seul :

→ Nom Prénom du candidat	
→ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :	
→ Adresses postale et du siège social (si différente de l'adresse postale) :	
→ Adresse électronique :	
→ Numéros de téléphone :	
→ Numéro SIRET :	

Le candidat est un groupement d'entreprises :

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. Reproduire le tableau autant que nécessaire.)

→ Nom Prénom du candidat	
→ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :	
→ Adresses postale et du siège social (si différente de l'adresse postale) :	
→ Adresse électronique :	
→ Numéros de téléphone :	
→ Numéro SIRET :	
→ Prestations exécutées	

Transmission de la réponse

A transmettre avant le **lundi 29 juin 2020 à 12h**

par mail à medoc.tierslieux@gmail.com

Cahier des charges à accepter sans modification, valant acte d'engagement

<i>Le donneur d'ordre</i> <i>Nom Prénom</i> <i>Fonction</i>	<i>Le prestataire</i> <i>Nom Prénom</i>
<i>Date</i> <i>Signature</i>	<i>Date</i> <i>Signature</i>

Annexes

1. **Devis quantitatif estimatif - DQE / À remplir**
2. **Bordereau des prix unitaires / À remplir**
3. **Feuille de route, Se former autrement par le Réseau MÉDOC TIERS-LIEUX / Pour information**

Annexe 1 : Devis quantitatif estimatif - DQE

Lot 1			
Devis quantitatif estimatif - DQE			
Lancement de la commercialisation des offres de formations			
	Prix unitaire	Quantité	Total
Gestion de projet / Ingénierie			
Travail sur le catalogue			
Conception des offres de formation			
Commercialisation			
Mise en oeuvre			
Déploiement de l'offre			
Communication			
Animation			
Mobilisation des équipes de formateurs			
Total général			

Lot 2			
Devis quantitatif estimatif - DQE			
Pilotage administratif des offres de formation pendant un trimestre			
	Prix unitaire	Quantité	Total
Gestion de projet / Ingénierie			
Mise en place des outils et déploiement			
Gestion administrative			
Comptabilité et secrétariat			
Relations avec les stagiaires			
Relations avec les tiers-lieux			
Total général			

Annexe 2 - Bordereau des prix unitaires

Lot 1	
BPU	
Unité d'oeuvre jour ou demi-journée	Prix unitaire
Gestion de projet / Ingénierie	
Commercialisation	
Animation	
Actions de communication	

Lot 2	
BPU	
Unité d'oeuvre jour ou demi-journée	Prix unitaire
Gestion de projet / Ingénierie /Pilotage	
Gestion, comptabilité, administratif	

Annexe 3

Feuille de route Se former autrement par le Réseau MÉDOC TIERS-LIEUX

C'est quoi se former autrement ? Définition et vision du réseau

Se former près de chez soi, de son lieu d'activité, de travail.

Accéder à une offre de formation cohérente avec les besoins repérés du territoire Médoc.

Accéder à des modes pédagogiques en lien avec l'esprit Tiers-lieux "autrement"

Se former au sein d'un espace inspirant, collaboratif, créatif, convivial...

Dans un mode de transmission de pair à pair, notamment, mais pas exclusivement.

Vision de la Coopérative Grande Échelle

La coopérative propose une répartition des rôles suivants :

➤ Le réseau

- assure la communication des formations-catalogue, sa commercialisation,
- coordonne l'échelle locale en lien avec celle régionale,
- développe et entretient les partenariats,
- détecte les besoins territoriaux de formation.

Les tiers-lieux

- détecte le profil des stagiaires, assure leur accueil, la communication la transmission des informations avec les formateurs et les stagiaires, le suivi des stagiaires...)
- coordonne les objectifs pédagogiques et le programme de formation

➤ le formateur

- fréquente un tiers-lieux
- délivre la formation La coopérative
- gère la partie administrative (datadock, déclaration, démarche qualité, certifications ...), assure le portage financier avec les OPCO, la conception du catalogue et sa communication à l'échelle régionale,

Dans le cadre de l'évolution du travail du dispositif de grande échelle (lot2), les différents TL et réseaux sont amenés à travailler l'ingénierie de formation en co-élaborant des propositions dans différents domaines tels que les langues, le numérique, l'économie circulaire...

Gilles, le formateur du lot.2 propose 6 rencontres dans les différentes structures participantes au dispositif grande échelle, l'idée est de co-développer des formations et de mutualiser les compétences des différents formateurs, de mutualiser à moyen terme ces formations dans le catalogue régional de la coop.

Un formateur du Médoc peut aussi proposer ses formations au sein d'autres TL de la Nouvelle Aquitaine et inversement ou former des binômes.

Il ressort des fiches sourcing et des rencontres avec les tiers-lieusards :

Des compétences à valoriser, une demande de professionnalisation pour évoluer dans son activité, s'appuyer sur le réseau pour éviter l'isolement.

Préconisations

Éviter au réseau le renouvellement de la partie AMO concernant ces 6 temps supplémentaires du lot.2 de la grande échelle, cela entraîne un coût et à ce jour le réseau n'est pas suffisamment étayé et ne dispose pas d'une ou plusieurs personnes salariées comme les autres structures pour développer et proposer ces types de parcours de formation.

Si le réseau fait le choix de développer des formations, il convient de se déclarer organisme de formation auprès de la Drire et remplir les critères datadock- Soit le réseau peut s'appuyer sur la COOP, soit il devra lui-même remplir ces critères et les suivre.

Le réseau ne souhaite pas former des métiers types, il est plutôt dans l'essai de formes de sensibilisation et d'accompagnement de pair à pair par la formation. Des parcours pourraient être développés et mutualisés à moyen terme, préférer plutôt en n+1 2021/2022.

Il est aussi possible de proposer des modules complémentaires aux formations certifiées existantes.

Se rattacher au lot.3 du dispositif de la grande échelle sur la formation de formateur (environ 3 jours) et positionner des tiers-lieux qui souhaiteraient monter en compétence et développer leurs activités en ce sens.

Suite au travail de rencontre avec les tiers-lieux à partir des fiche sourcing, il ressort qu'ils souhaitent rompre l'isolement d'où l'importance et le sens pour eux de venir travailler sur un espace partagé, faire évoluer leurs activités, se professionnaliser, faire réseau.

Garder cet esprit TL et réseau: faire ensemble, expérimenter, s'autoriser à développer des formats et d'avancer en mode essai/erreur .

Le réseau est une jeune association en phase de construction avec des forces vives bénévoles. Il convient de travailler avec ceux qui ont envie de faire réseau.

Les tiers-lieux c'est aussi d'expérimenter d'autres voies, d'autres modèles et la formation en fait partie, le co-développement avec la coopérative est une voie mais pas la seule.

Le réseau représente les tiers-lieux et les tiers-lieux, il a la connaissance du territoire, il est en capacité de recenser les besoins des tiers-lieux et avec ses partenaires les besoins des autres publics en formation dans le Médoc.

Le réseau peut faire le choix de devenir coordinateur pour les tiers-lieux adhérents des programmes de formation et ateliers dans le Médoc.

Pour cela il convient de s'appuyer sur une personne expérimentée et qui a un parcours dans la formation professionnelle certifiante (dans le réseau Médoc, serait-il possible de solliciter Sophie Bertone ou Grégory Catteau pour suivre cette partie?). Cette personne pourra gérer la partie ingénierie de la formation (déroulé des programmes, accompagnement de l'équipe pédagogique dans la rédaction des fiches formation , objectifs pédagogiques, compétences visées, modes pédagogiques, séquences de formation) et la certification. La certification permet de faciliter l'accès à la formation d'un public élargi (par le biais notamment du compte personnel de formation), c'est aussi une reconnaissance , par une attestation matérialisée d'une maîtrise professionnelle par une autorité identifiable.

Mais aussi de positionner de manière complémentaire une autre personne (dans le cadre d'une prestation sur 6 mois à 1 an), pour assurer une forme de coordination pour la communication et la commercialisation des propositions de formation et ateliers du réseau médoc, les liens avec les différents TL, l'accueil et l'accompagnement des participants, l'envoi des documents contractuels (si formation: convocation, feuilles d'émargement, évaluation....compter en moyenne 1H/stagiaire de temps administratif dans le cadre de la formation certifiante).

Le réseau n'est pas dans la même configuration que certains autres TL qui ont des facilitateurs ou facilitatrices salariés qui vont eux-mêmes assurer les formations (autre coût, autre conditions d'engagement, autre gestion administrative et juridique de la formation, étape de certification). Concernant le modèle économique, proposer des schémas de clés de répartition pour les formations et ateliers sur une année, sous forme de forfait fixe pour chaque intermédiaire (réseau, TL, formateur).

Étudier la possibilité pour le réseau d'accompagner des tiers-lieuxards vers la certification 2.

Penser à l'aspect sous traitance de la formation. Se rattacher à un organisme existant du territoire pour développer de nouvelles compétences et donc de nouvelles formations (par exemple à partir des langues-l'INSUP), mise en lien, favoriser l'évolution du projet ambitieux de la formation.

Rétroplanning et moyens

Actions	Moyens
2020	
<ul style="list-style-type: none"> -Recenser les personnes qui souhaitent suivre la formation de formateur-lot.3 dispositif grande échelle. -Mener une réflexion sur les possibilités d'accompagner chaque année des tiers-lieuxards dans l'approche formation -S'appuyer sur les formations existantes recensées sur le réseau. Etablir un calendrier des ateliers de septembre à décembre 2020. Expérimenter en petit groupe les formations/ou ateliers proposés au catalogue du réseau pour évaluer 	<ul style="list-style-type: none"> -Inscriptions proposées auprès de Chloé Le Drogoff de la COOP pour la formation de formateurs en juin 2020. -Proposer aux formateurs certifiées de présenter leurs formations dans le catalogue régional et du réseau Médoc. -Mettre en réseau les personnes dont les formations ne sont pas encore certifiées avec les formateurs du réseau certifiées- -Travailler des axes de co-développement et d'évolution des propositions. En concertation avec les adhérents des TL du réseau, planifier les propositions.
2021	
Établir un calendrier des formations du réseau.	Avec les formateurs du réseau.